

A-3913/23-39



CHFEP

Chambre des fonctionnaires
et employés publics

A V I S

du 4 juillet 2023

sur

**le projet de règlement grand-ducal fixant les calendriers
des vacances et congés scolaires pour les années scolaires
2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026**

Par dépêche du 1^{er} juin 2023, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a demandé, « *pour le 7 juillet 2023 au plus tard* », l'avis de la Chambre des fonctionnaires et employés publics sur le projet de règlement grand-ducal spécifié à l'intitulé.

Ledit projet vise à mettre à jour, comme chaque année, les calendriers des vacances et congés scolaires.

En général, la Chambre approuve la répartition des vacances et congés scolaires, résultant en des périodes régulières de cours d'environ six semaines à chaque fois. Toutefois, elle insiste sur une communication claire quant à une réduction possible du nombre minimal de devoirs en classe obligatoires en début d'année scolaire ou au plus tard avant le commencement du trimestre en question. En effet, il faut éviter une communication pareille à celle de fin janvier 2023, qui avait causé beaucoup de perturbations sur le terrain auprès des enseignants et des élèves.

De plus, la Chambre profite de l'occasion pour revendiquer un calendrier approprié pour les examens de fin d'études secondaires, pour permettre d'accorder un délai raisonnable aux correcteurs des épreuves pour accomplir leur tâche en toute sincérité. Ceci n'a pas été le cas pour la session d'été 2023, où moins de cinq jours ouvrables ont été prévus pour la correction des dernières épreuves.

Concernant l'article 3 du texte sous avis, la Chambre se demande pourquoi le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse souhaite se limiter à l'École internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette pour définir un nouveau calendrier scolaire adapté aux besoins des écoles européennes. Dans l'intérêt des élèves et parents d'élèves au plan national, la Chambre estime qu'il aurait été mieux d'appliquer ce calendrier de manière uniforme pour toutes les six écoles européennes publiques au Luxembourg.

Sous la réserve des observations qui précèdent, la Chambre des fonctionnaires et employés publics marque son accord avec le projet de règlement grand-ducal lui soumis pour avis.

Ainsi délibéré en séance plénière le 4 juillet 2023.

Le Directeur,

G. TRAUFFLER

Le Président,

R. WOLFF

